



La remontée des incidents sur la DISP Grand Est *Extension du domaine des astreintes*

La maltraitance pour les SPIP continue sur la DISP Strasbourg qui profite de la diffusion de la note de remontée des incidents pour charger les SPIP de nouvelles tâches liées à ces remontées.

Véritable inventaire à la Prévert des situations à remonter ou pas, en fonction des horaires de la DISP qui plus est (qui ne veut pas être dérangée de minuit à 8 h en gros !), la DISP accélère les contraintes liées aux astreintes DPIP qui touchent désormais les équipes de CPIP !

Quelle était l'urgence, alors que la note DAP date d'Avril, de déployer ces consignes en plein été dans les équipes réduites et sans prise de recul ?

Si les personnels de DSD (département de la sécurité et de la détention) ou plus largement de la DISP estiment qu'ils ont trop de travail, nous les invitons à saisir les représentants des personnels plutôt que reporter leur charge sur les agents des terrains !

Combien de recours faudra-t-il déposer pour que les échelons hiérarchiques respectent les procédures du dialogue social et les textes qui protègent les personnels ?

Conformément aux règles des CSA, la CGT exige un examen de toute note qui régit l'organisation du travail en conformité avec les compétences des CSA et portera ce point au CSA inter-régional du 19 septembre 2025. Les recours individuels suivront !

Temps de travail et de repos, dévoiement des missions, surcharge des permanences et des astreintes : la diffusion de cette note en début d'été est un véritable florilège d'une administration qui de nouveau charge les terrains de consignes chronophages et inutiles à leur niveau.

Cette note est une nouvelle illustration d'une administration aux abois qui déroule sa philosophie de la peur de l'incident non plus à partir d'incidents avérés ou traités (spoiler : les gardes à vue se déroulent dans des cellules !) mais à partir de l'injonction qu'elle s'auto-inflige d'apporter un éclairage potentiel à la presse.

Il ne s'agit plus de relayer des informations au soutien des mesures que les SPIP prennent en charge mais de faire des « fiches de lecture » en cas de coup de projecteur sur BFM TV et CNEWS.

Pendant ce temps l'administration déroule les consignes indignes et hors cadre sur les personnes d'origine étrangère, sacrifie les actions et les budgets liés sur l'autel médiatique et surtout populiste plutôt que d'assurer sa mission de réinsertion.

La rentrée va mettre à jour les sous effectifs de toutes les catégories de personnels sur l'ensemble de la DISP : personnels administratifs, ASE, CPIP, DPIP, coordinateurs culturels, psychologues, assistants de service social ... Pourtant les attentes comme les atteintes n'ont jamais été aussi nombreuses envers les SPIP !

Alors jusqu'à quand les personnels des SPIP vont-ils absorber ces tâches indues sans broncher ?

La CGT IP appelle l'ensemble des personnels à rejoindre les cortèges de la rentrée et la mobilisation nationale des SPIP du 9 octobre 2025.